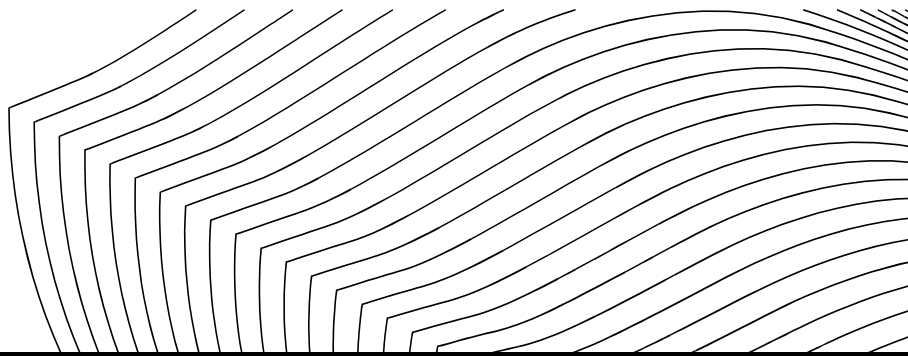




Police



Zone de police de Hesbaye
Cabinet du Chef de Corps
Adresse : Avenue Edmond Leburton 3,
4300 Waremme
Tél : 019 / 33 93 16
E-mail : andre.jamers@police.belgium.eu

Waremme, le 04/02/2021

Objet : Respect de la réglementation en matière de stationnement au sein de la zone de police de Hesbaye.

La circulation routière, dans son ensemble, et la sécurité routière en particulier sont des thématiques chères à nos autorités communales mais aussi à la population locale.

Elles constituent également des priorités pour les services de la zone de police de Hesbaye qui en ont fait un axe prioritaire dans le cadre du plan zonal de sécurité 2020-2025.

Certes la vitesse et la « conduite sous influence » requièrent des services de police une attention soutenue. Mais elles ne sont pas les seules !

En effet, le non-respect des règles en matière de stationnement pose problème ! De plus en plus de piétons, de promeneurs, de joggeurs et autres usagers faibles s'adressent à la police pour se plaindre de ce stationnement gênant, et dangereux qui s'apparente à une entrave à la libre circulation et surtout à la mise en danger de leur sécurité.

Nous invitons également les conducteurs à utiliser davantage leur emplacement privé voir leur(s) garage(s).

La zone de police de Hesbaye en appelle à plus de respect et de civisme.

Dès lors, celles et ceux qui contreviennent aux règles édictées par le code de la route sur le territoire zonal, dans nos communes, villages et quartiers, vont devoir changer leurs habitudes !

La sécurité de toutes et tous nous concerne et doit être au centre de nos préoccupations.

Pour sa part, les services de police ont décidé de combattre le phénomène.

C'est ainsi qu'après cette première phase de communication et de sensibilisation, il s'en suivra une campagne de prévention.

Des avertissements seront apposés sur les véhicules en infraction afin de rappeler les règles en vigueur.

En cas de non- respect persistant de ces recommandations, nos services de police n'auront d'autre choix que de passer à la phase de verbalisation !

Nous comptons sur votre collaboration et sur votre civisme pour ne pas devoir en arriver là !

André JAMERS

Chef de Corps